

Lycée Polyvalent Le Garros
1 bis rue Darwin BP 529
32021 AUCH CEDEX 9
Tél : 05.62.60.15.30
Fax : 05.62.63.18.59
Mél : 0320067Z@ac-toulouse.fr
Site : le-garros.entmip.fr

AUTORISATION PARENTALE **ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE LE GARROS AUCH**

Je soussigné(e)

Père, mère, tuteur, représentant légal (rayer la mention inutile) de l'élève
(Nom, prénom, classe et date de naissance)

.....
N° de Carte Jeune Région (commençant par 32 ou 33) **OBLIGATOIRE**

.....
Adresse Email des parents : **OBLIGATOIRE**

-
- Autorise à participer aux activités de l'association sportive du lycée polyvalent Le Garros.
 - Autorise le professeur responsable, accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité.
 - Le Numéro de téléphone de la famille à contacter en cas d'urgence est le :
 - Autorise également les organisateurs à diffuser les documents photographiques et vidéos où pourrait figurer mon enfant. En cas de refus de la famille, mon enfant devra se signaler au photographe et sortir du champ pour ne pas apparaître sur les clichés.

IMPORTANT

L'association sportive est assurée à la MAIF, toutefois si vous le désirez, vous pouvez bénéficier d'une protection encore plus étendue. La MAIF propose ainsi une garantie optionnelle « I.A. sport + » qui se substitue alors en cas d'accident à la garantie « indemnisation des dommages corporels » : les plafonds sont revus à la hausse et des prestations d'assistance à domicile sont incluses.

La garantie est proposée aux licenciés UNSS moyennant une cotisation supplémentaire de 11,34 euros qui s'ajoute à la cotisation de base versée au titre du contrat de l'AS ; elle est acquise à compter de la date de souscription et pour toute la période de validité de la licence.

J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'association sportive.

Cotisation UNSS : Licence, assurance : 15 euros (pris en charge par la région Occitanie carte jeune) + 10 euros (participation aux frais de fonctionnement) + 11,34 euros de garantie optionnelle « I.A. sport + » non obligatoire mais vivement conseillée par le président et les professeurs d'EPS de l'association sportive du lycée Le Garros.

Fait à le

Signature du père, mère ou tuteur (rayer la mention inutile)